CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2027

DATE CALENDAIRE	JFT2	JFF	T2-RTGS	CORE	CEPC
Vendredi 1er janvier 2027 Jour de l'an	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Samedi 2 janvier 2027	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 26 mars 2027 Vendredi Saint	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 29 mars 2027 Lundi de Pâques	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Samedi 1er mai 2027 Fête du travail	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Jeudi 6 mai 2027 Ascension	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Samedi 8 mai 2027 Victoire 1945	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Lundi 17 mai 2027 Lundi de Pentecôte	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Mercredi 14 juillet 2027 Fête Nationale	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Dimanche 15 août 2027 Assomption	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Lundi 1er novembre 2027 Toussaint	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Jeudi 11 novembre 2027 Armistice 1918	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Samedi 25 décembre 2027 Noël	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Dimanche 26 décembre 2027 Boxing Day	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé

Légende :
JFT2 : Jour férié T2
JFF : Jour férié français
En 2027, le 1er mai (fête du Travail), le 8 mai (victoire 1945), le 25 décembre (Noël) tombent un samedi, le 15 août (Assomption) et le 26 décembre (Boxing Day) un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET :

- Système de règlement de gros montant : ABE clearing EURO1
- Système de compensation : LCH.SA

- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), ABE clearing STEP2
  Ces systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.
  Concernant CORE (FR) :
  - Les jours où T2 est ouvert, CORE(FR) est ouvert.
  - Les jours où T2 est fermé, si ce jour n'est pas férié en France, alors CORE(FR) reste ouvert aux seuls échanges (pas de règlement).
  - Les jours où T2 est fermé, si ce jour est férié en France, alors CORE(FR) est fermé
- Systèmes de paiement instantané tels que TIPS, ABE clearing RT1 ou STET IP sont ouverts en 24/7/365 et ne sont pas concernés par les jours de fermeture.

Remarques :

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés T2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2026

DATE CALENDAIRE	JFT2	JFF	T2-RTGS	CORE	CEPC
Jeudi 1er janvier 2026 Jour de l'an	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 3 avril 2026 Vendredi Saint	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 6 avril 2026 Lundi de Pâques	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 1er mai 2026 Fête du travail	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement *	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 8 mai 2026 Victoire 1945	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Jeudi 14 mai 2026 Ascension	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 25 mai 2026 Lundi de Pentecôte	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Mardi 14 juillet 2026 Fête Nationale	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Mercredi 11 novembre 2026 Armistice 1918	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Vendredi 25 décembre 2026 Noël	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé

Légende **:**
JFT2 : Jour férié Target 2
JFF : Jour férié français
* : T2S reste néanmoins ouvert le 1er mai pour les dénouements des opérations de règlement/livraison des titres « sans espèce ».
En 2026, le 1er novembre tombe un dimanche, le15 août et le 26 décembre un samedi.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET :

- Système de règlement de gros montant : ABE clearing EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), ABE clearing STEP2

  Ces systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

  Concernant CORE (FR) :
  - Les jours où T2 est ouvert, CORE(FR) est ouvert.

- Les jours où T2 est fermé, si ce jour n'est pas férié en France, alors CORE(FR) reste ouvert aux seuls échanges (pas de règlement).
- Les jours où T2 est fermé, si ce jour est férié en France, alors CORE(FR) est fermé

- Les systèmes de paiement instantané tels que TIPS, ABE Clearing RT1 ou STET IP sont ouverts en 24/7/365 et ne sont pas concernés par les jours de fermeture.

Remarques :

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés T2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2025

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

DATE CALENDAIRE	JFT2	JFF	T2-RTGS	CORE	CEPC
Mercredi 1er janvier 2025 Jour de l'an	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 18 avril 2025 Vendredi Saint	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 21 avril 2025 Lundi de Pâques	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Jeudi 1er mai 2025 Fête du travail	Oui	Oui	Fermé* Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Jeudi 8 mai 2025 Victoire 1945	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Jeudi 29 mai 2025 Ascension	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 9 juin 2025 Lundi de Pentecôte	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Lundi 14 juillet 2025 Fête Nationale	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Vendredi 15 août 2025 Assomption	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Mardi 11 novembre 2025 Armistice 1918	Non	Oui	Ouvert Règlement	Ouvert aux échanges	Fermé
Jeudi 25 décembre 2025 Noël	Oui	Oui	Fermé Pas de règlement	Fermé aux échanges	Fermé
Vendredi 26 décembre 2025 Boxing Day	Oui	Non	Fermé Pas de règlement	Ouvert aux échanges	Fermé

Légende :
JFT2 : Jour férié Target 2
JFF : Jour férié français
* : T2S reste néanmoins ouvert le 1er mai pour les dénouements des opérations de règlement/livraison des titres « sans espèce ».
En 2025, le 1er novembre tombe un samedi.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET :

- Système de règlement de gros montant : ABE clearing EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), ABE clearing STEP2

  Ces systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

  Concernant CORE (FR) :
  - Les jours où T2 est ouvert, CORE(FR) est ouvert.
  - Les jours où T2 est fermé, si ce jour n'est pas férié en France, alors CORE(FR) reste ouvert aux seuls échanges (pas de règlement).
  - Les jours où T2 est fermé, si ce jour est férié en France, alors CORE(FR) est fermé
- Systèmes de paiement instantané tels que TIPS, ABE clearing RT1 ou STET IP sont ouverts en 24/7/365 et ne sont pas concernés par les jours de fermeture.

Remarques :

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés T2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2024

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			T2	T2S	CEPC
Lundi 1er janvier	Jour de l'an	Férié	X	X	X
Vendredi 29 mars	Vendredi Saint	-	X	X	X
Lundi 1er avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X	X
Mercredi 1er mai	Fête du travail	Férié	X	X**	X
Mercredi 8 mai	Fête de la victoire	Férié	-	-	X
Jeudi 9 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 20 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Jeudi 15 août	Assomption	Férié	-	-	X
Vendredi 1er novembre	Toussaint	Férié	-	-	X
Lundi 11 novembre	Armistice 1918	Férié	-	-	X
Mercredi 25 décembre	Noël	Férié	X	X	X
Jeudi 26 décembre	Lendemain de Noël	-	X	X	X

Légende :
X : jours fermés pour les systèmes concernés
* : En 2024 le 14 juillet tombe un dimanche.
** : T2S reste néanmoins ouvert le 1er mai pour les dénouements des opérations de règlement/livraison des titres « sans espèce ».

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET :

- Système de règlement de gros montant : ABE clearing EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), ABE clearing STEP2

  Ces systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

  Concernant CORE (FR) :
  - Les jours où T2 est ouvert, CORE(FR) est ouvert.

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2023

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			TARGET2	T2S	CEPC
Vendredi 7 avril	Vendredi Saint	-	X	X	X
Lundi 10 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X	X
Lundi 1er mai	Fête du travail	Férié	X	X	X
Lundi 8 mai	Fête de la victoire	Férié	-	-	X
Jeudi 18 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 29 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Vendredi 14 juillet	Fête Nationale	Férié	-	-	X
Mardi 15 août	Assomption	Férié	-	-	X
Mercredi 1er novembre	Toussaint	Férié	-	-	X
Lundi 25 décembre	Noël	Férié	X	X	X
Mardi 26 décembre	Lendemain de Noël	-	X	X	X

Légende

X : jours fermés pour les systèmes concernés
* : En 2023 le jour de l'an (1er janvier) tombe un dimanche, le 11 novembre un samedi et le 31 décembre un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), ABE STEP2

Ces systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

- Systèmes de paiement instantané tels que TIPS, ABE RT1 ou STET IP sont ouverts en 24/7/365 et ne sont pas concernés par les jours de fermeture.

Remarques

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2022

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			TARGET2	T2S	CEPC
Vendredi 15 avril	Vendredi Saint	-	X	X	X
Lundi 18 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X	X
Jeudi 26 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 6 juin	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Jeudi 14 juillet	Fête Nationale	Férié	-	-	X
Lundi 15 août	Assomption	Férié	-	-	X
Mardi 1er novembre	Toussaint	Férié	-	-	X
Vendredi 11 novembre	Armistice	Férié	-	-	X
Lundi 26 décembre	Lendemain de Noël	-	X	X	X

Légende

X : jours fermés pour les systèmes concernés
* : En 2022 le jour de l'an (1er janvier) tombe un samedi. Les jours de la fête du travail (1er mai), de la victoire (8 mai) et de Noël (25 décembre) tombent un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué dans la sphère TARGET

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), STET SEPA (EU), ABE STEP2
- Systèmes de paiement instantané : TIPS, STET IP (EU), ABE RT1

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

Remarques

- Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
- Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.
- Pour les échanges LCR, il y a lieu de s'aligner sur les jours de règlement, comme pour le SEPA.

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2021

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			TARGET2	T2S	CEPC[1]
Vendredi 1er janvier	Jour de l'an	Férié	X	X	X
Vendredi 2 avril	Vendredi Saint	-	X	X	X
Lundi 5 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X	X
Jeudi 13 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 24 mai	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Mercredi 14 juillet	Fête Nationale	Férié	-	-	X
Lundi 1 novembre	Toussaint	Férié	-	-	X
Jeudi 11 novembre	Armistice	Férié	-	-	X

Légende

X : jours fermés pour les systèmes concernés
* : les jours de la fête du travail (1er mai), de la victoire (8 mai) et de Noël (25 décembre) tombent un samedi. Le jour de l'Assomption (15 Août) tombe un dimanche.

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué par TARGET2

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : T2S (TARGET2-Securities)
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), STET SEPA (EU), ABE STEP2
- Systèmes de paiement instantané : TIPS[2], STET IP (EU), ABE RT1

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

Remarques

– Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
– Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.

[1] CEPC : Centre d'Echange Physique des Chèques
[2] TIPS : Target Instant Payment Settlement

CFONB
Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

CALENDRIER DE PLACE EN FRANCE POUR L'ANNEE 2020

JOURS DE FERMETURE EN SUS DES SAMEDIS ET DIMANCHES

Dates		Jours fériés légaux en France*	Jours de fermeture		
			TARGET2	T2S	CEPC[4]
Mercredi 1er janvier	Jour de l'an	Férié	X	X	X
Vendredi 10 avril	Vendredi Saint	-	X	X	X
Lundi 13 avril	Lundi de Pâques	Férié	X	X	X
Vendredi 1er mai	Fête du travail	Férié	X	-[5]	X
Vendredi 8 mai	Jour de la Victoire	Férié	-	-	X
Jeudi 21 mai	Ascension	Férié	-	-	X
Lundi 01 juin	Lundi de Pentecôte	Férié	-	-	X
Mardi 14 juillet	Fête Nationale	Férié	-	-	X
Mercredi 11 novembre	Armistice	Férié	-	-	X
Vendredi 25 décembre	Jour de Noël	Férié	X	X	X

Légende
X : jours fermés pour les systèmes concernés
* : En 2020, le jour de l'Assomption (15 Août) ainsi que le 26 décembre (jour fermé TARGET) tombent un samedi, le jour de la Toussaint (1er Novembre) un dimanche

Systèmes dont le règlement interbancaire est effectué par TARGET2

- Système de règlement de gros montant : EURO1
- Système de compensation : LCH.SA
- Systèmes de règlement-livraison titres : TARGET2-Securities
- Systèmes de paiement de détail tels que STET CORE (FR), STET SEPA (EU), ABE STEP2
- Systèmes de paiement instantané : TIPS[6], STET IP (EU), ABE RT1 (utilisant TARGET2 uniquement pour l'alimentation ou le retrait de liquidité des enveloppes de préfinancement des paiements instantanés)

Les systèmes informent directement leurs utilisateurs des spécificités de leurs horaires d'ouverture ou de service minimum pour certains jours particuliers.

Remarques

– Lorsqu'une date de règlement a été spécifiée un jour où le système concerné est fermé, ou ouvert aux échanges seulement, la profession reporte le règlement interbancaire au premier jour d'ouverture suivant de ce système, excepté pour le paiement instantané.
– Il est précisé que les jours ouvrés TARGET2, même s'ils sont fériés en France, sont à prendre en compte dans les délais interbancaires de présentation, de rejet des opérations et/ou opérations connexes, y compris pour les chèques circulants.

[4] Centre d'Echange Physique des Chèques
[5] En raison de la fermeture de TARGET2 sur cette journée, l'activité dans T2S est limitée au Free Of Payment pour l'EUR
[6] Target Instant Payment Settlement